

Situé entre Valence et Grenoble, le sillon alpin sud se caractérise par un tissu économique dense et diversifié et une offre adaptée d'équipements au service de la population. Sur la période récente, l'arrivée de nouveaux habitants a porté la croissance démographique. Ce territoire attire de jeunes ménages actifs avec enfants, en provenance des agglomérations de Grenoble et Valence. La maîtrise de la consommation d'espace et de l'étalement urbain devient une préoccupation majeure. Avec la hausse prévisible des déplacements domicile-travail, il est souhaitable de favoriser les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle dans la perspective du développement durable.

Laurence Labosse

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

Sillon alpin sud : un territoire sous l'influence grandissante de Grenoble et Valence

Le sillon alpin sud est un territoire de 155 000 habitants (en 2007), réparti sur 100 communes des départements de la Drôme et de l'Isère. Il est traversé par la voie ferrée reliant Valence à Grenoble, et dispose de huit gares de Valence TGV à Moirans.

Dans le cadre du contrat de plan État-Région 2007-2012, cette ligne fait l'objet de travaux importants (doublement et électrification de la voie entre Moirans et Romans, amélioration des équipements d'exploitation, etc.) devant permettre d'améliorer les fréquences et vitesses des trains.

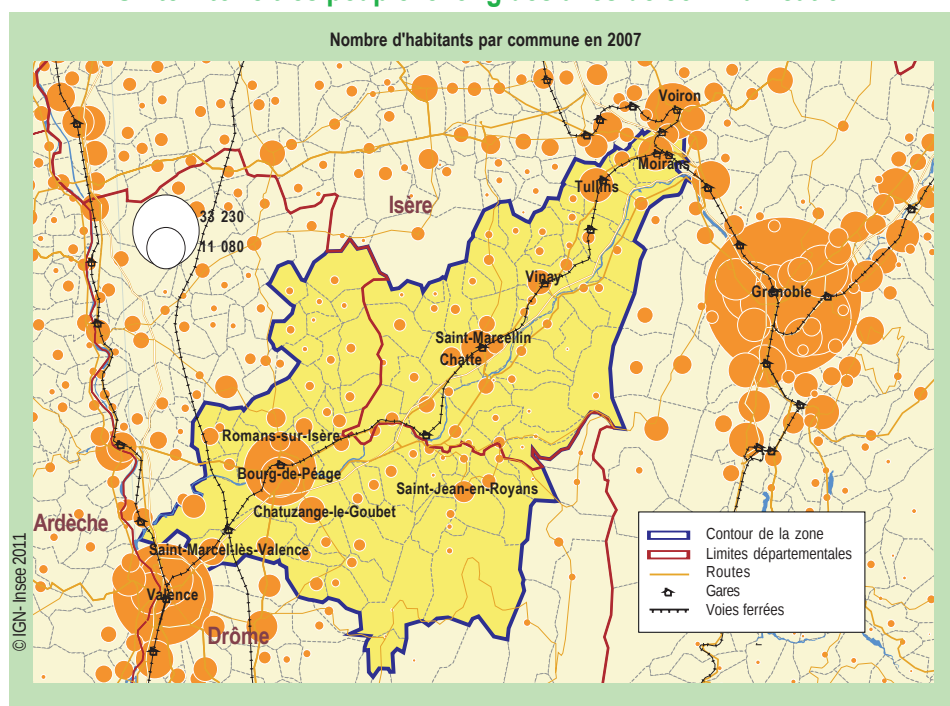
Le diagnostic présenté ci-après est réalisé afin d'observer et d'analyser les évolutions survenues avant les aménagements ferroviaires. Par la suite, il permettra de comparer ces évolutions à celles à venir pour identifier les effets éventuels, directs et indirects, de l'amélioration de la desserte ferroviaire.

Avec une hausse de la population de 1,1 % par an entre 1999 et 2007, le sillon alpin sud est très dynamique sur la période récente. Cependant, depuis 1962, sa population augmente moins fortement que dans le territoire de comparaison (voir encadré méthodologique). Dans ce dernier, la périurbanisation est plus ancienne et la population est en forte hausse dès 1968.

Entre 1962 et 2007, le solde naturel et le solde migratoire sont constamment positifs, ce dernier contribuant toujours de façon plus importante à la hausse de la population. Entre 1999 et 2007, il explique les deux tiers de la croissance de la population et son rythme de croissance se rapproche ainsi de celui du territoire de comparaison.

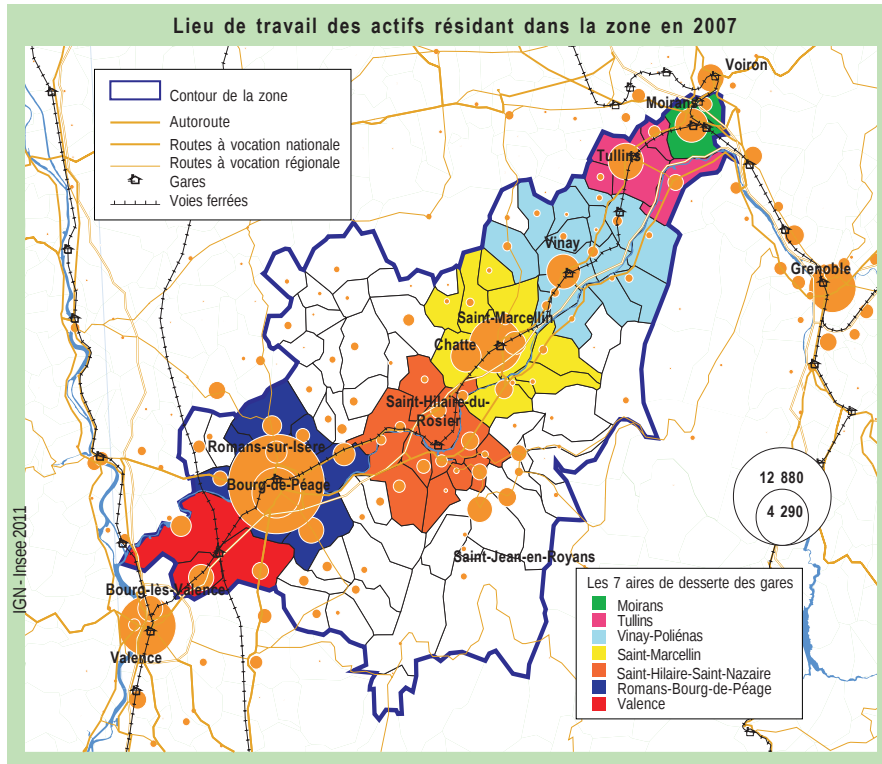
Entre 2002 et 2007, près de 16 000 personnes quittent le sillon alpin sud, mais plus de 20 000 s'y installent (hors échanges avec l'étranger). Près de la moitié de ces nouveaux habitants viennent des

Un territoire très peuplé le long des axes de communication



Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation principale

Seulement un tiers des actifs travaillent à l'extérieur du territoire



Source : Insee, Recensement de la population 2007, exploitation principale

emploi à l'extérieur du territoire, spécifiquement dans les aires urbaines de Grenoble et Valence. En 2007, plus des deux tiers de ces actifs y travaillent. Ainsi, la part d'actifs occupés résidant dans le sillon alpin sud mais travaillant à l'extérieur a fortement augmenté entre 1999 et 2007 (+ 4,9 points). Pour autant, le territoire reste encore assez autonome, puisque, sur les 63 500 actifs occupés que compte le sillon alpin sud en 2007, seulement un sur trois travaille à l'extérieur. De ce fait, les distances domicile-travail des actifs résidents sont encore assez faibles. La moitié d'entre eux, qu'ils travaillent dans le territoire ou à l'extérieur, parcourent en effet moins de 7,6 km pour aller travailler.

Plus de quatre actifs occupés sur cinq prennent leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail, part aussi élevée que dans le territoire de comparaison. Dans ces deux zones, le recours aux transports en commun est quant à lui peu fréquent (environ 5 %). La dynamique du sillon alpin sud, fondée en partie sur l'accueil de nouveaux arrivants, dont la majorité va travailler à l'extérieur, sera donc sensible à une hausse du coût des carburants. Dans cette perspective, le développement de l'offre ferroviaire peut constituer une alternative intéressante.

Avec l'arrivée de nouvelles populations, l'habitat devient une préoccupation majeure. En 2007, le sillon alpin sud compte 70 400 logements, soit une hausse de 25 % par rapport à 1990. Les deux tiers du parc sont des logements individuels, comme dans le territoire de comparaison, mais ce dernier privilégie, depuis quelques années, la construction de logements collectifs, plus qu'il n'est fait dans le sillon alpin sud. Si cette tendance se confirme, l'espace consommé par l'habitat augmentera de plus en plus, constituant un autre enjeu d'importance. L'accueil de nouveaux habitants et la présence de retraités nécessitent le maintien d'un niveau de services permettant au territoire de ne pas être dépendant des pôles urbains voisins. La population du sillon alpin sud a facilement accès aux services de la gamme dite "de proximité" (bureaux de poste, boulangeries, écoles primaires, médecins...). En 2010, les habitants motorisés du territoire mettent en moyenne une minute pour accéder à ces équipements depuis leur domicile. Et quatre habitants sur cinq habitent dans une commune pôle de services de proximité, soit tout autant que dans le territoire de comparaison. Le sillon alpin sud s'organise autour de 23 pôles de services de proximité, répartis uniformément sur l'ensemble du territoire, créant ainsi un véritable réseau de services de proximité, et assurant une bonne desserte pour la majeure partie de la population. Toutefois, certaines communes, au sud de Saint-Jean-en-Royans ou de Saint-Marcellin, certes peu peuplées, sont assez éloignées de certains équipements. Cela peut poser problème notamment pour les personnes âgées non motorisées.

4 000 habitants de plus entre 2002 et 2007

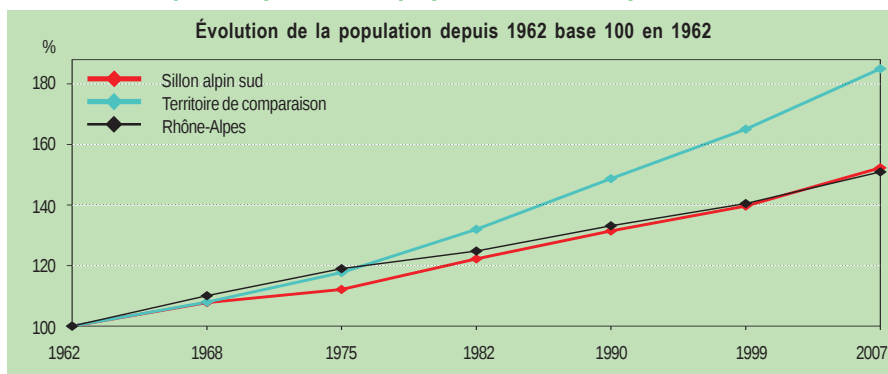
grandes aires urbaines de la région (Grenoble, Valence et Lyon). Les personnes de 25 à 39 ans et leurs enfants contribuent particulièrement au renouvellement de la population du territoire. Seuls les 15-24 ans sont plus nombreux à quitter le sillon alpin sud qu'à venir y habiter. En 2007, la part des retraités dans la population de plus de 15 ans reste importante (27 %). Le sillon alpin sud est donc un territoire qui vieillit, mais au même rythme que le territoire de comparaison et ce vieillissement est atténué par l'arrivée des jeunes ménages.

Les nouveaux arrivants travaillent plus souvent à l'extérieur

Les actifs occupés sont plus nombreux parmi les nouveaux habitants que dans la population déjà présente en 2002. À l'exception des étudiants, le territoire attire toutes les catégories socio-professionnelles, plus particulièrement les cadres, les professions intermédiaires et les employés.

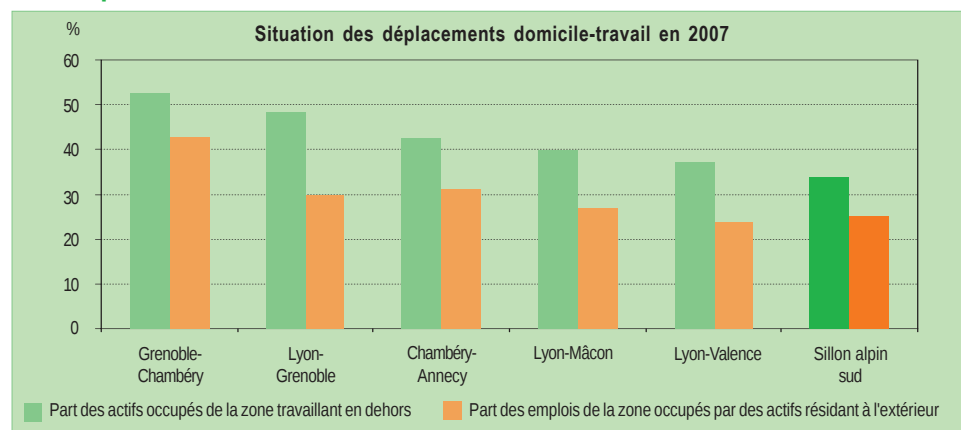
Plus de la moitié des actifs ayant emménagé dans le sillon alpin sud entre 2002 et 2007 occupent un

Une hausse plus rapide de la population sur la période récente



Source : Insee, Recensements de la population 1962 à 1990, dénombremments - Recensements de la population 1999 et 2007, exploitations principales

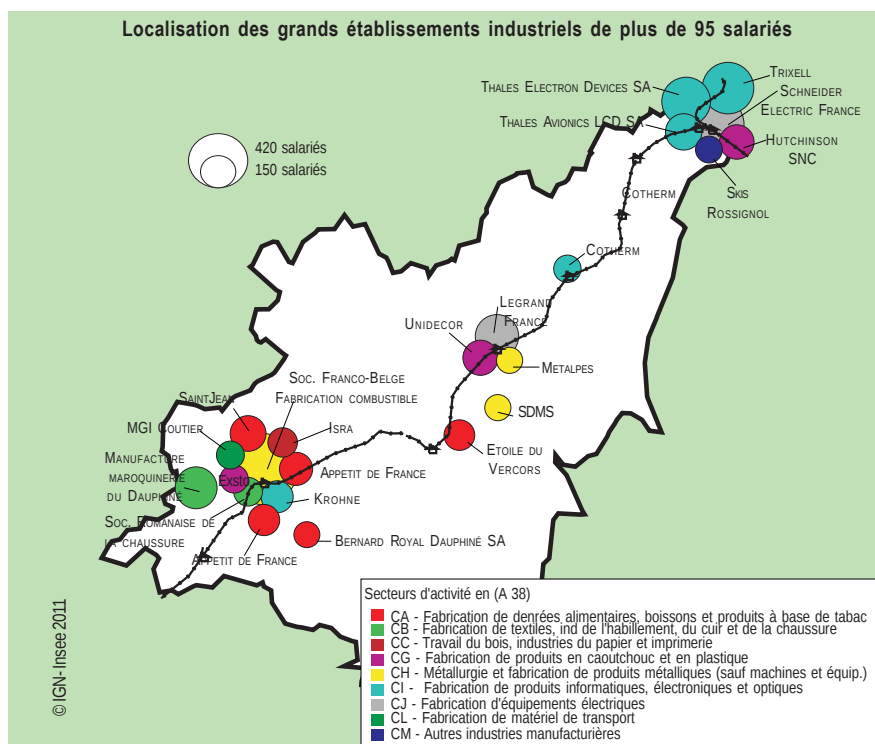
Des déplacements domicile-travail encore modérés en 2007



Un niveau d'équipement adapté à la population

Un quart des emplois dans l'industrie

Un tissu industriel dense et diversifié



Source : Insee, CLAP 2009

Six communes (Bourg-de-Péage, Saint-Jean-en-Royans, Moirans, Saint-Marcel-les-Valence, Tullins et Vinay) proposent, en plus des services de proximité, la plupart des services de la gamme dite "intermédiaire", comme les supermarchés, les collèges, les crèches et garderies, ou les maisons de retraite. En 2010, l'ensemble de la population du sillon alpin sud habite à 15 minutes maximum en voiture d'un service de garde d'enfants en âge préscolaire. De même, des établissements d'hébergement pour personnes âgées sont répartis dans 16 communes du territoire. Conserver des équipements adaptés au profil des nouveaux arrivants, mais également à celui des habitants de plus longue date, est un véritable enjeu pour le sillon alpin sud.

Par ailleurs, deux communes sont pôles de service de la gamme "supérieure" : Romans-sur-Isère et Saint-Marcellin. Elles accueillent des agences d'interim, des lycées, ou encore des médecins

spécialistes. En revanche, d'autres équipements, comme les services d'urgences et les services de maternité, ne sont situés qu'à Romans-sur-Isère. Mais du fait de leur présence à Voiron, Valence et Grenoble, seulement 2,4 % de la population du sillon alpin sud est à plus de 30 minutes d'un de ces services.

L'installation de nombreux actifs requiert de maintenir et même de développer l'emploi au sein du territoire. L'emploi dans le sillon alpin sud est en constante augmentation depuis 1975. Son évolution est moins dynamique que dans le territoire de comparaison, mais elle l'est tout autant qu'en Rhône-Alpes. En 2007, le sillon alpin sud compte 56 000 emplois. La présence de retraités et la croissance démographique entraînent le développement d'une économie de plus en plus présente. Entre 1982 et 2007, la part de l'économie présente augmente ainsi de 11,2 points, contre une hausse de 8,7 points dans le territoire de comparaison.

Même si le secteur tertiaire représente 63 % de l'emploi total, l'agriculture et l'industrie demeurent des secteurs très présents. Le tissu industriel est assez diversifié. Le secteur de l'habillement et du cuir, avec notamment la fermeture de la plupart des industries de la chaussure à Romans-sur-Isère, ne cesse de décliner depuis la fin des années 80, mais les secteurs de la métallurgie, de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique et les industries agricoles et alimentaires sont encore bien représentés en 2009. L'implantation du pôle Centr'Alp à Moirans, avec des entreprises comme Thales ou Trixell, spécialisées dans la fabrication de produits informatiques et électroniques, ou la présence de la filiale d'Areva, Soc franco-belge Fabrication Combustible, qui emploie plus de 800 salariés fin 2009, contribuent au dynamisme industriel du territoire.

Le sillon alpin sud peut compter sur un tissu productif dense, favorisant les entrées quotidiennes d'actifs résidant en dehors de la zone. En 2007, un emploi sur quatre est occupé par un actif habitant à l'extérieur de la zone, contre seulement un emploi sur cinq en 1999. Le sillon alpin sud n'est donc pas seulement un territoire résidentiel, lieu d'habitation d'actifs travaillant dans les métropoles voisines de Grenoble et Valence. Il offre en principe à sa

Des contrastes entre les aires de desserte des gares

Au sein du territoire, les aires de desserte des gares présentent des caractéristiques différentes.

Dans celles situées aux extrémités du sillon alpin sud, aires de Valence TGV, Moirans et Tullins, la population a fortement augmenté en 45 ans, entre 1962 et 2007. Jusqu'en 1990, cette hausse est due essentiellement à l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire. Plus récemment, le solde naturel contribue aussi à la croissance de la population. Dans les aires de desserte de Saint-Marcellin, Vinay-Poliénas et Saint-Hilaire-Saint-Nazaire, la hausse de la population s'accroît sur la période 1999-2007, en raison d'un fort solde migratoire. À l'inverse, dans l'aire de desserte de la gare de Romans-Bourg-de-Péage, la hausse de la population est modérée entre 1962 et 2007. Avec beaucoup de nouveaux habitants, mais également de nombreux départs, le solde migratoire est plutôt faible sur toute la période, alors que le solde naturel contribue davantage à la hausse de population.

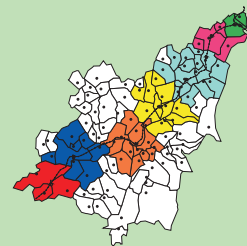
Les déplacements domicile-travail sont en augmentation dans toutes les aires de desserte des gares entre 1999 et 2007. L'amélioration de la desserte ferroviaire, et plus particulièrement son adaptation aux lieux d'habitation et de travail des actifs, peut donc présenter un intérêt particulier pour le territoire.

En 2007, les déplacements domicile-travail sont très importants aux extrémités du sillon alpin sud : Valence TGV et Moirans. L'aire de desserte de la gare de Moirans compte 130 emplois pour 100 actifs occupés résidant sur le territoire. Pourtant, peut-être du fait de l'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail, 73 % des 4 700 actifs résidant sur place partent travailler à l'extérieur, notamment à Grenoble, Voiron ou Voreppe. À l'inverse, quatre emplois sur cinq sont occupés par des actifs qui résident à l'extérieur, dans les communes voisines ou même à Grenoble. L'aire de desserte de Valence TGV comprend moins d'emplois que d'actifs occupés, 70 emplois pour 100 actifs occupés. Ainsi, plus de 76 % des 4 700 actifs résidant dans cette zone travaillent à l'extérieur, notamment à Valence, Bourg-lès-Valence, Romans-sur-Isère ou Bourg-de-Péage. À l'inverse, les deux tiers des emplois sont occupés par des actifs résidant à l'extérieur de l'aire de desserte.

Dans les aires de desserte de Romans-Bourg-de-Péage et Saint-Marcellin, qui constituent les deux pôles d'emploi du territoire, les déplacements domicile-travail sont plus faibles.

Dans les aires de desserte de Tullins et Vinay-Poliénas, la part des actifs résidant dans ces territoires et travaillant à l'extérieur est relativement importante en 2007. Ces actifs vont plutôt travailler en dehors du sillon alpin sud, à Grenoble ou Voiron.

Dans l'aire de desserte de Saint-Hilaire-Saint-Nazaire, où le solde migratoire est très important entre 1999 et 2007, la part des actifs travaillant à l'extérieur a fortement augmenté. Mais ces actifs travaillent plutôt dans le sillon alpin sud, à Saint-Marcellin ou Romans-sur-Isère.



Pour en savoir plus

- "Portrait du Sud-Grésivaudan", Insee Rhône-Alpes, mai 2008.
- "Portrait de la Drôme des Collines", Insee Rhône-Alpes, mars 2008.
- "Les déplacements domicile-travail amplifiés par la périurbanisation", Insee Première n° 1129, mars 2007.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n° 1004, septembre 2011
© INSEE 2011- ISSN 1763-7775

population la possibilité de vivre et travailler sur place. Mais en réalité, la vitalité de son tissu économique exerce une attraction sur des actifs résidant à l'extérieur.

Les déplacements domicile-travail, que ce soit ceux des actifs habitant sur le territoire et travaillant à l'extérieur ou ceux des actifs habitant à l'extérieur et travaillant dans le sillon alpin sud, encore modérés en 2007, sont cependant en forte hausse depuis 1999.

L'attractivité du territoire semble durable. Si les tendances démographiques récentes se confirment, la population augmenterait de 1 % par an entre 2007 et 2020. Le sillon alpin sud rassemblerait ainsi près de 176 000 habitants en 2020, soit 21 000 habitants de plus qu'en 2007.

Les aménagements de la ligne ferroviaire entre

Valence et Grenoble visent à améliorer la qualité de la desserte dans le sillon alpin sud. Ces améliorations peuvent favoriser le développement démographique et économique du territoire.

D'une part, la plus grande facilité d'accès aux deux grandes métropoles voisines peut accélérer l'installation de nouveaux actifs dans le sillon alpin sud. Ainsi, le nombre de déplacements domicile-travail et la distance des déplacements augmenteraient, mais les actifs résidents pourraient donner la priorité aux transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail. D'autre part, l'installation de nouveaux habitants sur le territoire peut encourager la création d'emplois dans l'économie présentielle. Grâce à l'amélioration de la desserte ferroviaire et au dynamisme de l'industrie, de nouvelles entreprises industrielles pourraient également s'installer dans le territoire. ■

Un territoire de comparaison

Afin de repérer ce qui relève d'un fonctionnement spécifique au territoire, un territoire de comparaison a été construit. Il est composé de cinq zones présentant des caractéristiques semblables au sillon alpin sud, c'est-à-dire :

- avec deux grandes métropoles à leurs extrémités ;
- traversées par une voie ferroviaire doublée et électrifiée ainsi qu'une autoroute reliant ces deux grandes métropoles ;
- de taille à peu près identique au sillon alpin sud, soit environ 150 000 habitants en 2007 ;
- disposant d'au moins un pôle urbain.

Le territoire de comparaison choisi contient les cinq territoires suivants :

- un territoire entre Grenoble et Chambéry,
- un territoire entre Chambéry et Annecy,
- un territoire entre Lyon et Valence,
- un territoire entre Lyon et Mâcon,
- un territoire entre Lyon et Grenoble.

Le sillon alpin sud est donc comparé à l'agrégat de ces cinq territoires, comprenant au total 403 communes et près de 700 000 habitants en 2007.